

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU JEUDI 06 DECEMBRE 2007 A 14H15
APPROUVE EN CONSEIL DU 13 MARS 2008**

1- Procès Verbal du Conseil de la FLLASH du jeudi 08 novembre 2007

Madeleine Grant indique que les effectifs étudiants ont progressé de 6 unités mais qu'il faut cependant être prudent, les statistiques officielles SISE ne reprenant pas certaines catégories d'étudiants.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention.

2- Informations de la directrice

- les opérations de communication

Le forum DEM20 du mercredi 21 novembre 2007 a été un succès notamment dans le bassin de recrutement de l'UVHC. Il avait pour but de présenter les métiers accessibles après nos formations.

Dans le cadre des opérations de communication, le salon régional des métiers se tiendra à Lille les 12, 13, 14 et 15 décembre prochain. Ce salon aura vocation à faire découvrir les métiers accessibles après nos formations.

Le dispositif d'orientation active est lancé. Martine Sforzin et Jean-Christophe Abramovici en sont les personnes ressources pour la FLLASH.

Les 17, 18 et 19 janvier 2008 aura lieu le salon de l'étudiant à Lille.

Madeleine Grant rappelle enfin que la remise des diplômes des Master II FLLASH se déroulera, comme annoncée, le vendredi 07 décembre 2007 à la MSE.

- Le DU-FLE

La FLLASH héberge pour l'année universitaire 2007/2008 un nouveau diplôme universitaire, le DU-FLE (Diplôme Universitaire Français Langue Etrangère). Il satisfait les besoins d'une formation accélérée en français langue étrangère pour un certain nombre d'étudiants étrangers de master.

- Projet LABeL dans le cadre d'INTERREG IV

La FLLASH s'est engagée avec l'interU de Mons, la FPMS et la FUCAM à une coopération transfrontalière pour la mutualisation de ses ressources électroniques d'autoformation en langues déjà offertes dans le cadre du CRL.

Le projet qui était à remonter pour le 31 octobre 2007 sera analysé avant de pouvoir être validé à la fin du printemps 2008.

Ce projet INTERREG permet à la FLLASH de valoriser un travail pédagogique en y ajoutant la dimension transfrontalière pour obtenir des ressources financières supplémentaires.

- Le CLES

Madeleine Grant rappelle les dates des deux sessions au CLES : les 24 et 25 janvier 2008 et les 24 et 25 avril 2008. Elle encourage les étudiants à s'y inscrire massivement.

- Les statuts de la FLLASH

Une mise à jour est indispensable. Elle se fera après que les nouveaux statuts de l'UVHC seront votés.

- Informations de la BU

Karl Zieger fait état du projet de la BU d'exposer les ouvrages des enseignants-chercheurs de l'UVHC au mois de juin 2008. La BU achètera les ouvrages les plus récents de ces derniers ou acceptera, bien entendu, les dons.

- La problématique de la reprographie

Madeleine Grant expose les difficultés qui se poseront à la FLLASH suite à la suppression de la vente des polys aux étudiants. Considérés comme illégaux parce que discriminants pour les étudiants, ces frais ne peuvent plus être perçus à compter du 1^{er} janvier 2008. Se pose alors le problème du manque à gagner, de l'ordre de 10 000 €, dans le budget de la FLLASH.

Devant le système de remplacement évoqué, à savoir la mise en ligne progressive des polys via l'ENT sur la plate-forme MOODLE, les conseillers apparaissent circonspects. Les étudiants parlent notamment du déplacement des coûts : ils étaient directs et deviennent indirects et plus lourds, vu les frais encourus pour se doter d'un ordinateur, d'une imprimante, vu le coût du papier et des cartouches d'encre auquel il leur faudra désormais faire face.

Les conseillers demandent, avant que toute décision de ce type soit adoptée, qu'une note soit envoyée aux enseignants fixant des limites à la reprographie, qu'une concertation ait lieu avec le chef de département au-dessus d'un certain niveau de copie et qu'enfin en questions diverses au Conseil d'Administration soit posé ce problème de l'interdiction de vente de polys et du coût reporté et indirect.

- Les imprévus auront lieu pour 2007/2008 le 03 avril 2008.

3- Le Budget Initial 2008

M. Hespel présente le budget initial 2008 aux conseillers. Pour 246 806,00 € de recettes sont prévues 246 806,00 € de dépenses. Sur le budget principal de la FLLASH viennent se greffer deux budgets annexes, ceux du CRL et du FLE repris au travers des deux CR (Centre de Responsabilité) spécifiques dont la gestion doit être séparée.

2800 heures complémentaires environ sont reprises au budget initial. Si le nombre prévisionnel d'heures complémentaires, en cours de contrôle actuellement, devaient être confirmé, il serait alors nécessaire d'engager des économies.

Le Budget Initial est adopté à l'unanimité des voix moins une abstention.

4- demandes de subventions

Madeleine Grant rappelle que la FLLASH ne subventionne pas les activités dans le cadre de la recherche.

5- Questions diverses

Stéphane Hirschi évoque la question de la signalétique dans le bâtiment de la FLLASH.

Karl Zieger évoque le calendrier en terme de gestion des étudiants ERASMUS et notamment une réunion le 06 ou 13 mars 2008.

Enfin, la remise de notes pour la prochaine session d'examens doit s'effectuer dès le 03 janvier 2008. Les jurys se tiendront les 14,15 et 16 janvier 2008.

Sans autre question, Madeleine Grant remercie les conseillers et lève la séance à 16h40.

Etaient présents :

Collège A : Mme Descargues-Grant – M. Hirschi – M. Zieger

Collège B : M. Grégorio – Mme Petillon – Mme Sforzin

Collège IATOSS : Mme Ringeval – Mme Simon

Collège des usagers : M. Dewaele – M. Châtelain – M. Mathorel

Collège personnalités extérieures : Mme Gouguec

Invités : M. Hespel – M. Abramovici – M. Hincker

Ont donné pouvoir :

Collège A :
- M. Ben Barka à Mme Grant
- M. Herbin à Mme Grant
- Mme Spiquel à M. Zieger

Collège B :
- M. Roblou à M. Grégorio
- M. Demory à Mme Petillon
- Mme Faugère à Mme Sforzin
- M. Heude à Mme Petillon
- M. Li Crapi à Mme Sforzin

Collège IATOSS : - Mme Simon à Mme Ringeval

Collège des usagers : - M. Colpin à M. Mathorel
- M. Delmotte à M. Mathorel
- Mlle Talleu à M. Dewaele

Collège personnalités extérieures : Mme Delmotte à M. Nicolas
Mme Dion à M. Nicolas

Mme Houssier à Mme Gouguec
M. Vanceulebroeuck à Mme Gouguec

Absents excusés : Mme Mairesse – M. Desprès –M. Dulion.